



## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2010

Membres afférents au Conseil Municipal : 13

En exercice : 13

Membres présents à la séance : 11

Absents non excusés : 0

Absents excusés représentés : M. BERGER -  
M. BOSSON

Présidente de séance : Mme MAYOUD Marie-Thérèse

Secrétaire de séance : M. LAMANDE

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 janvier 2010

### ADMINISTRATION GENERALE

#### PERSONNEL

Il est également proposé des heures complémentaires pour la bibliothèque au contrat de Madame Patricia Plumel et ce durant le congé parental de Madame Alexandre Chaze.  
Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour compléter l'équipe des services techniques existante, il est proposé de lancer un recrutement en contrat unique d'insertion à travers les services du pôle emploi.  
Délibération adoptée à l'unanimité.

#### URBANISME – TRAVAUX – VOIRIE

Suite à l'étude présentée par Ms Xavier Du Garreau et Marc Borel concernant le dossier photovoltaïque pour l'école, la délibération sur le projet de toiture photovoltaïque pour l'école et le CLSH est adoptée à l'unanimité ; la sollicitation de subventions ad hoc est également adoptée à l'unanimité.

#### CCAS

Il est demandé au Conseil de délibérer sur la prise en charge par le secrétariat en mairie de l'instruction des demandes de dossiers RSA et ce pour le compte du département ; après discussion sur la « possibilité de ne pas faire... », la délibération est adoptée à l'unanimité.

#### QUESTIONS DIVERSES

1) Une demande pour l'attribution d'une place de taxi supplémentaire a été enregistrée en mairie ; la place déjà attribuée étant toujours « libre », il n'apparaît pas nécessaire d'en mobiliser une seconde. Un courrier sera préparé pour informer le demandeur qu'il sera inscrit sur liste d'attribution des places de taxi

2) Le tableau des permanences pour les prochaines élections régionales est établi

3) La réunion pour présenter le mode d'emploi aux responsables d'associations des interventions sur le site Internet de Puy Saint Martin est fixée au vendredi 19 mars à 18h en mairie, et M. Leseigneur se propose de présenter ce site le lendemain 27 février aux puy-saint-martinois présents à la réunion publique.

Prochain Conseil municipal est fixé  
au jeudi 25 mars 2010 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30